



SCHEIBER
Équipementier électrique - Made in France

AUTOTRANSFORMATEUR MONOPHASE

Nous vous remercions de votre achat et souhaitons que ce produit vous apporte entière satisfaction.

Avant de passer à l'utilisation du produit, il est conseillé de lire attentivement les instructions présentées ci-dessous.

Le fabricant ne peut être considéré comme responsable et décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les personnes ou les biens à la suite d'une utilisation impropre et en référence aux avertissements reportés dans ce manuel. La société SCHEIBER se réserve le droit de modifier les caractéristiques des produits dans l'intérêt de ses clients.

CONSERVER TOUJOURS CE MANUEL SOIGNEUSEMENT

Le manuel décrit comment utiliser et installer le produit.

Ne pas utiliser le produit autrement que pour ce qu'il a été conçu.

Après avoir déballé le produit, s'assurer qu'il est complet et en bon état, en cas de doute s'adresser immédiatement à quelqu'un ayant la qualification professionnelle voulue.

Ne laisser aucune partie de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes non responsables.

Si le produit tombe ou qu'il subit des chocs violents, s'adresser immédiatement à quelqu'un de qualifié de façon à s'assurer que l'appareil fonctionne correctement.

INFORMATIONS AVANT L'INSTALLATION

L'autotransformateur doit être déconnecté du réseau avant toute manipulation.

L'autotransformateur ne doit absolument pas être utilisé si le boîtier ou les câbles sont endommagés.

L'autotransformateur ne doit pas être utilisé dans un endroit mouillé ou humide.

1. INTRODUCTION

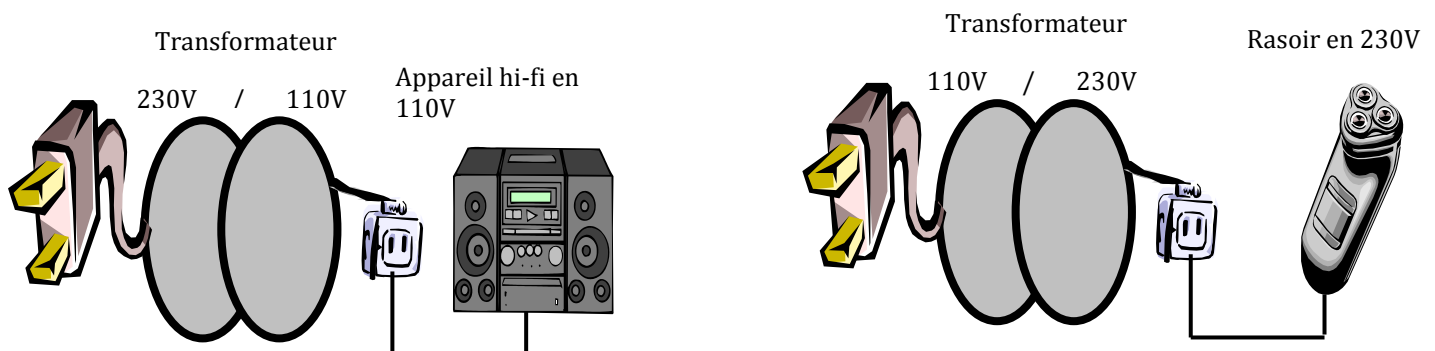
Les autotransformateurs permettent d'alimenter des appareils qui fonctionnent en 110V ou 230V, 50Hz ou 60Hz à partir d'un réseau 230V ou 110V 50Hz ou 60Hz.

Exemple d'installation en Europe

Exemple d'installation aux Etats-unis

1.1. Application typique

L'alimentation sur un réseau 110V (Ex : Etat Unis) d'un accessoire qui fonctionne sous 230V ou inversement





2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES PRODUITS

ATM

Les transformateurs de la gamme ATM sont en boîtier moulé avec entrée par fiche (1.6 mètres de câble) et sortie par prise (0.3 mètre de câble) avec protection éclipse.

Les autotransformateurs de la gamme ATM sont câblés en usine pour abaisser la tension de 230V en 110V, vous pouvez en inversant la prise et la fiche, élever la tension. Dans ce cas, il faut respecter les règles de sécurité en vigueur (Utilisation de la fiche adéquate et d'une prise avec éclipse).

Vous perdez la garantie SCHEIBER en intervenant sur le produit.

Un disjoncteur thermique protège l'autotransformateur de classe II (Appareil sans terre).



	ATMA 100 VA	ATMA 150 VA	ATMA 250 VA
REFERENCE PRODUIT	40.06010.00	40.06015.00	40.06025.00
PUISSANCE	100 VA	150 VA	250 VA
LONGUEUR (mm)	115	135	135
LARGEUR (mm)	75	85	85
HAUTEUR (mm)	80	105	105
POIDS (Kg)	1,6	2,2	2,8
SECTION COTE 230V	0.75 ²	0.75 ²	0.75 ²
SECTION COTE 110V	0.75 ²	0.75 ²	0.75 ²

ATAC

Les transformateurs de la gamme ATAC sont capotés avec entrée par fiche (2P + T) avec 1,5 mètre de câble et sortie par prise (2P + T) avec 0,3 mètre de câble et protection éclipse.

Les autotransformateurs de la gamme ATAC sont câblés en usine pour abaisser la tension de 230V en 110V, vous pouvez en inversant la prise et la fiche, élever la tension. Dans ce cas, il faut respecter les règles de sécurité en vigueur (Utilisation de la fiche adéquate et d'une prise avec éclipse).



Vous perdez la garantie SCHEIBER en intervenant sur le produit.

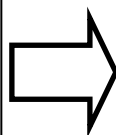
	ATAC			
	350 VA	500 VA	750 VA	1000 VA
REFERENCE PRODUIT	40.05629.00	40.05630.00	40.05631.00	40.05632.00
PUISSANCE	350 VA	500 VA	750 VA	1000 VA
LONGUEUR (mm)	150	150	165	175
LARGEUR (mm)	120	120	140	140
HAUTEUR (mm)	100	100	110	110
POIDS (Kg)	4,5	4,2	5,4	7,2
SECTION COTE 230V	0.75 ²	0.75 ²	0.75 ²	1.5 ²
SECTION COTE 110V	0.75 ²	1.5 ²	1.5 ²	2.5 ²



ATRC

Les transformateurs de la gamme ATRC sont capotés avec entrée et sortie par bornes protégées sous capot plastique.

Les autotransformateurs de la gamme ATRC sont livrés sans fiche ni prise, c'est à l'utilisateur de le raccorder soit en élévateur ou en abaisseur.



	ATRC				
	1500VA	2000 VA	3000VA	5000 VA	6300VA
REFERENCE PRODUIT	40.05611.20	40.05612.20	40.05613.20	40.05615.20	40.05616.20
PUISSANCE	1500 VA	2000 VA	3000 VA	5000 VA	6300 VA
LONGUEUR (mm)	225	230	235	295	330
LARGEUR (mm)	130	130	150	155	330
HAUTEUR (mm)	150	150	180	180	300
POIDS (Kg)	7.4	10.1	15.2	23.6	35
SECTION COTE 230V	1.5 ²	2.5 ²	4 ²	6 ²	6 ²
SECTION COTE 110V	4 ²	4 ²	10 ²	10 ²	16 ²



3. CONDITIONS DE MONTAGE

Par mesure de sécurité il est préconisé de poser l'autotransformateur sur support stable.

Suivant l'utilisation l'autotransformateur peut chauffer.

Ne pas couvrir.

Ne pas le poser sur un revêtement sensible à la chaleur.

Ne pas le poser dans un local inondable.

Les autotransformateurs sont munis de deux trous de fixations

4. PRECAUTIONS D'EMPLOIS

Adapter le type d'auto transformateur aux caractéristiques électriques des appareils à alimenter (voir tableaux ci-dessus).

Ex : Pour un appareil qui consomme 300VA, on prendra le modèle juste au-dessus, c'est à dire l'ATAC 350VA (réf 40.05629.00)

Ne jamais utiliser un autotransformateur d'une puissance inférieure car il ne pourra pas délivrer la puissance demandée par l'appareil et risque de surchauffer et de se détériorer.

si les câbles doivent être glissés à travers des parois métalliques, utiliser une gaine,

Ne pas poser les câbles sur les matériaux électriques conducteurs,

La section de câble doit être respectée (voir chapitre section de câble), protéger les câbles correctement

Positionner les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être endommagés.

Prévoir une protection contre les surintensités au primaire du transformateur

5. DETERMINATION DE LA CONSOMMATION DES APPAREILS

Pour déterminer le choix d'un autotransformateur, il faut connaître la puissance apparente maximum en VA des utilisations à alimenter.

En effet, il ne faut pas confondre la puissance active qui s'exprime en WATT et la puissance apparente qui s'exprime en VA

On exprime la puissance en VA car on ne connaît pas le type d'utilisation qui va se raccorder dessus. En effet un appareil peut consommer 100Watts et absorber 200VA (Voir explication ci-dessous)

➤ Détermination de la puissance apparente selon les renseignements constructeurs

La puissance apparente (S) est égale à la tension (U) exprimée en volt (V) par le courant (I) exprimé en ampère (A), ($S = U \times I$).

Il suffit de lire la plaque signalétique de l'appareil, de relever la tension d'alimentation ($U = 230V$) et le courant absorbé ($I = 2 A$) et de faire une multiplication et on obtient une puissance apparente de 460VA.

➤ Détermination de la puissance apparente à partir de la puissance active et du cosinus ρ

La puissance apparente (S) est égale à la puissance active (P) exprimée en watt (W) divisée par le cosinus phi ($\cos\phi$), ($S = P / \cos\phi$).

Il suffit de lire la plaque signalétique de l'appareil. De relever la puissance active de l'appareil ($P = 100W$), le cosinus phi ($\cos\phi = 0.5$) et de faire une division pour obtenir une puissance apparente de 200VA

➤ Détermination de la puissance apparente à partir de la puissance active mais sans le cosinus ρ

Il suffit de lire la plaque signalétique de l'appareil. De relever la puissance active de l'appareil ($P = 100W$), de déterminer le cosinus phi puis de faire une division.

Exemple de cosinus phi sur divers appareils

Moteur : Entre 0,5 et 0,8

Appareils électroniques: Entre 0.5 et 1

Ampoule : 1

Résistance : 1

S'il s'agit d'une résistance de 100W, son cosinus phi est donc de 1, on obtient une puissance apparente de $100 / 1 = 100VA$



CONDITIONS DE GARANTIES

Objet de la garantie : SCHEIBER SA garantit ses matériels pour défaut et vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code Civil. Les réparations effectuées pendant la période de garantie ne changent pas les termes et la durée de cette garantie qui est de 2 ans. **Les prestations sous garantie sont soumises à la présentation de la facture certifiant la date du début de la garantie.**

Exclusion de la garantie : cette garantie n'est pas applicable en cas d'altération ou de mauvaises utilisations des appareils (erreur de branchement, chute, choc, remplacement des fusibles par des valeurs non conformes). Elle ne couvre pas la recalibration ou le réétalonnage consécutifs à la dérive et au vieillissement normal des matériels.

Modalités de la garantie : les frais de transport sont à la charge du client. Si le matériel reçu est non conforme, la société se réserve le droit de refuser de réparer gratuitement et propose un devis.

Limites de responsabilité : la société SCHEIBER ne pourra en aucun cas être considérée responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation des matériels ou des pannes et anomalies de fonctionnement de ceux-ci.

WARRANTY TERMS & AFTER-SALES

Warranty subject: The company SCHEIBER warranties all its products' range against failures or masked-failures according to the article 1641 and followings of the Civil Code. Repairs and replacement of the equipment during the warranty period do not change terms or time of this warranty which is of 2 years. **Repairs and replacement of the faulty parts under warranty are made only on presentation of the invoice which certifies the warranty beginning date.**

Warranty does not apply: This warranty can not be applied in case of misuse, wrong installation, repair by anyone else than a SCHEIBER authorised technician, damage arising from improper use (fuses replaced by another value), utilisation in an unsuitable environment or if the equipment has suffered from physical damages through handling, transport... It does not cover calibration or verification due to the normal age of the components.

Warranty modalities: The equipment freight will be charged to the customer. If the returned equipment does not conform, our company considers it has the right to refuse the free repair and proposes an estimate.

Responsibility limits: In any case, the company SCHEIBER will not be held responsible for direct damages or damages not due to the normal use of the equipment.

In case of a dispute arising between the parties, the case shall be submitted to the French Right to the court specified by the company SCHEIBER.

GEWÄHRLEISTUNG

Betr.: Wir empfehlen ausdrücklich, die Bedienungsanleitung genau zu lesen und die dort gegebenen Hinweise zu beachten.

SCHEIBER S.A. steht für alle Fehler und versteckten Mängel seiner Geräte nach den Art. 1641 ff. des Code civil ein. Fehlerhafte Teile werden ohne Berechnung des Materials und der Arbeitszeit ersetzt. Die Gewährleistungszeit beträgt 2 Jahre. Während der Gewährleistungszeit beeinflussen ausgeführte Reparaturen nicht deren Ablauf. **Gewährleistungsrechte bestehen nur gegen Vorlage des den Beginn des Lieferscheins, der die Gewährleistungszeit ausweist.**

Ausnahmen: Gewährleistungsrechte bestehen nicht im Fall der Veränderung oder beim Missbrauch der Geräte (Fehlanschluss, Sturz, Erschütterung, Einbau ungeeigneter Ersatzsicherungen). Sie umfassen keine Eichung oder Skalierung, die aufgrund normaler Alterung der Geräte vorkommen.

Modalitäten der Garantie: Der Kunde bezahlt die Kosten des Versandes. Sofern die Voraussetzungen einer Gewährleistung nicht vorliegen, behält sich SCHEIBER S.A. vor, eine kostenlose Reparatur abzulehnen und einen Kostenvoranschlag zu unterbreiten.

Haftungsbegrenzung: SCHEIBER S.A. haftet unter keinen Umständen für unmittelbare oder mittelbare Schäden, die durch Gebrauch, Pannen oder Funktionsstörungen der Geräte entstehen.

CONDICIONES DE GARANTÍA

Objeto de la garantía : SCHEIBER SA garantiza sus materiales contra los defectos y vicios ocultos en las condiciones previstas en los artículos 1641 y siguientes del Código Civil Francés. Las reparaciones realizadas durante el período de garantía no cambian las condiciones y la duración de esta garantía que es de 2 años. **Se someten las prestaciones realizadas con garantía a la presentación de la factura certificando la fecha del principio de garantía.**

Exclusión de la garantía : no se aplica esta garantía en caso de alteración o de malas utilizaciones de los aparatos (error de enchufe, caída, choque, sustitución de fusibles por valores impropios). No cubre la recalibración o el ajuste debido a la deriva o al envejecimiento normal de los materiales.

Modalidades de la garantía : los gastos de transporte corren a cargo del cliente. Si no está conforme el material recibido, la sociedad SCHEIBER tiene el derecho de rechazar la reparación gratuita y hace un propuesto.

Limites de responsabilidad : en ningún caso se considerará la sociedad SCHEIBER como responsable de los daños directos o indirectos que resultan de la utilización de los materiales o de las averías o anomalías de funcionamiento de estos. En caso de conflicto, se somete el caso al derecho francés en el corte indicado por la sociedad SCHEIBER.